



**BUL
SPAА
SPIA**

Catalogue de formation

2024/2025



La force de l'habitude

Chères lectrices, chers lecteurs,

« On a toujours fait comme ça et il ne nous est jamais rien arrivé ! »

Cette petite phrase si souvent entendue, illustre bien la force de l'habitude et la difficulté d'intégrer des changements.

Or, nous devons malheureusement constater que l'habitude et la routine sont à l'origine d'un grand nombre d'accidents.

Mais l'habitude peut aussi devenir le principal allié de la sécurité. Intégrer les bonnes pratiques pour en faire des habitudes, automatiser les bons réflexes, voilà les clefs essentielles d'une sécurité vécue au quotidien.

Pour que vous et vos collaborateurs puissiez acquérir et intégrer de nouvelles habitudes de comportement face aux nombreux et importants risques de vos activités, nous vous proposons des cours adaptés.

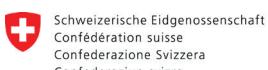
Nouveautés dans le programme de formation et de perfectionnement 2024/25 :

- Utilisation sûre des machines électriques à batterie dans l'agriculture
- Initiation à l'extinction de feu
- Sécurité des enfants
- Gestion de conflits
- Détermination des dangers, planification des mesures

A bientôt pour le prochain cours. Je vous souhaite une bonne santé et un travail en toute sécurité dans votre exploitation ! Et que cela devienne une bonne habitude.

Stéphane Seuret,
Responsable de la formation

Nos partenaires dans le domaine de la prévention des accidents et de la protection de la santé :



Eidgenössische Koordinationskommission für Arbeitssicherheit EKAS
Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST
Commissione federale di coordinamento per la sicurezza sul lavoro CFSL



Verband Schweizer Arbeitsbühnen Anbieter
Association Suisse des fournisseurs de plate-formes de travail
Associazione Svizzera fornitori di piattaforme



ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE

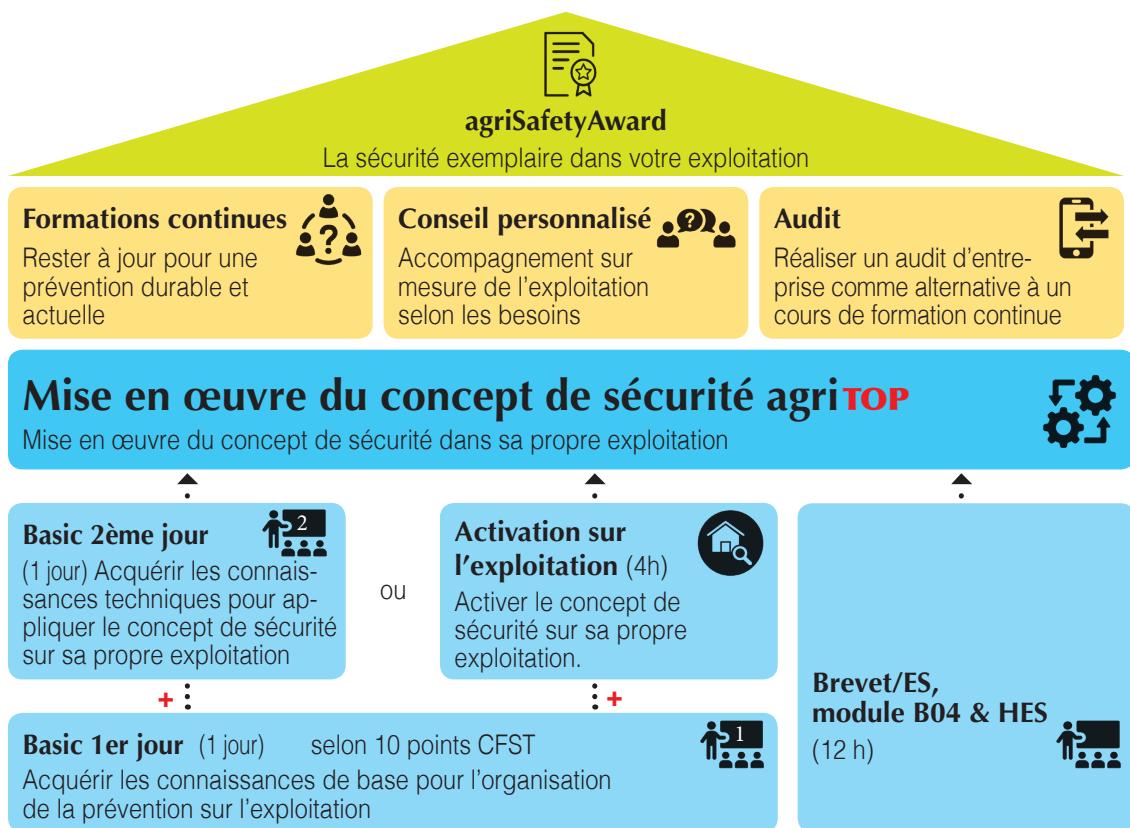


Aperçu des cours et prestations de service:

| | | |
|--|------------|---------|
| La sécurité planifiée | | page 4 |
| L'essentiel en bref | | page 5 |
| 25-01/02 Cours de base agriTOP-BASIC | 2 jours | page 6 |
| 25-03 Activation agriTOP sur l'exploitation | 1 / 2 jour | page 7 |
| 25-06 Mise à jour - agriTOP | 1 jour | page 8 |
| 25-08 Audit agriTOP sur l'exploitation | env. 2 h | page 9 |
| 25-04 Conseil personnalisé | | page 10 |
| 25-09/33 agriSafetyAward – Notre sécurité, ça compte ! | 1 jour | page 11 |
| 02-01 Sécurité dans le trafic routier OACP | 1 jour | page 12 |
| 02-02 Arrimage de charges OACP | 1 jour | page 13 |
| 02-07 NOUVEAU Arrimage de charges viticoles | 1 jour | page 14 |
| 02-04 Conduite en pente | 1 jour | page 15 |
| 19-03 Gestes et postures / renforcement musculaire OACP | 1 jour | page 16 |
| 04-04 Nacelle élévatrice | 1 jour | page 17 |
| 04-09 agri LIFT permis cariste R1-R4 OACP | 2 jours | page 18 |
| 07-03 Produits phytosanitaires: sécurité et bonnes pratiques | 1 jour | page 19 |
| 21-04 NOUVEAU Sécurité des enfants à la ferme | 1 / 2 jour | page 20 |
| Premiers secours en santé mentale | | page 21 |
| 19-04 Faire face aux défis et aux changements OACP | 1 jour | page 22 |
| 21-02 NOUVEAU Gestion des conflits | 1 / 2 jour | page 23 |
| 19-13 Utilisation des EPI antichutes (EPIaC) sur les silos | 1 / 2 jour | page 24 |
| 23-02 « Premiers secours OACP » | 1 jour | page 25 |
| 25-35 Règles de sécurité / Instructions | 1 / 2 jour | page 26 |
| 25-36 NOUVEAU Détermination des dangers / Planification des mesures | 1 / 2 jour | page 27 |
| Web-App agritop.safely.swiss | | page 28 |
| 16-11 Maniement de la tronçonneuse | 2 jours | page 29 |
| 04-48 NOUVEAU Utilisation sûre des petites machines électriques | 1 / 2 jour | page 30 |
| 08-01 NOUVEAU Au feu ?! | 1 / 2 jour | page 31 |
| Boutique en ligne | | page 32 |
| Autres cours possibles | | page 33 |
| Vos spécialistes agriTOP | | page 34 |

La sécurité planifiée !

Depuis plus de 20 ans, la solution par branche **agriTOP** selon la Directive CFST 6508 est active pour l'agriculture; elle est continuellement améliorée.



Structure et mise en œuvre du concept de sécurité agriTOP.

Avec la mise en œuvre de la solution par branche agriTOP, votre exploitation est présumée remplir les exigences légales dans le domaine de la sécurité au travail.

La fréquentation régulière de formations continues par les CoSec agriTOP est un élément important de la mise en œuvre et contribue considérablement à la l'optimisation de votre culture de sécurité.

L'essentiel en bref

- Les coordinateurs de sécurité agriTOP doivent régulièrement suivre une formation reconnue, au moins tous les trois ans.
- Suite à l'inscription, une invitation est envoyée une dizaine de jours avant la date du cours.
- Clôture des inscriptions: 4 semaines avant la date du cours.
- Les participants reçoivent une attestation de formation à la suite du cours.
- Seule la participation du coordinateur de sécurité agriTOP compte pour la formation continue agriTOP.
- Les coordinateurs de sécurité agriTOP ne paient qu'une participation aux frais; les autres participants paient le prix plein.
- Les éventuels frais (repas, émoluments OACP, frais spécifiques à certains cours) sont en sus selon descriptif du cours.
- Si vous conduisez des véhicules de catégorie C/C1 ou D/D1 pour autrui ou contre rémunération, vous êtes soumis à l'Ordonnance sur l'admission des chauffeurs OACP. Pour garder la validation du permis, vous devez suivre les formations continues correspondantes.



agriTOP-Basic

Contexte

En Suisse, toutes les entreprises qui emploient du personnel extrafamilial doivent mettre en place un concept de sécurité. Pour l'agriculture, l'USP a donné le mandat au SPAA de développer agriTOP, concept de sécurité simple et bon marché, qui permet de répondre de manière pragmatique à cette obligation légale. Les points principaux abordés lors de la formation de base agriTOP-Basic vous permettront d'utiliser tous les instruments mis à votre disposition pour mettre en place facilement agriTOP dans votre exploitation.

Groupe cible

Chefs d'exploitation, contremaîtres, personnes (de la famille) qui vont s'occuper de la sécurité dans l'exploitation (coordinateur de sécurité agriTOP, CoSec).

Objectifs du cours

A la fin de la formation, les participants sont capables de :

- identifier les principales bases légales en matière de sécurité et santé au travail pour tout employeur
- évaluer les risques des activités agricoles, en fonction de la fréquence et de la gravité en cas d'accident
- identifier les mesures de sécurité selon le schéma STOP
- définir des objectifs annuels en matière de sécurité et santé au travail

Contenu

- Organisation de la sécurité, objectifs
- Evaluation des dangers et analyse des risques
- Planification et exécution des mesures
- Règles de sécurité, instructions, formations
- Présentation et utilisation d'agritop.safely.swiss

Durée

Deux jours non consécutifs, 09h00 – 16h00

Lieux et dates



| | | |
|----|--------------------------|--------------------------|
| FR | Grangeneuve | 06.11.2024 et 04.12.2024 |
| NE | Cernier | 13.11.2024 et 18.12.2024 |
| VD | Agrilogie, Grange-Verney | 20.11.2024 et 11.12.2024 |
| VD | Agrilogie, Grange-Verney | 26.11.2024 et 17.12.2024 |
| VS | Châteauneuf | 07.01.2025 et 04.02.2025 |
| VD | Agrilogie, Grange-Verney | 09.01.2025 et 05.02.2025 |

Brevets, autres dates et autres lieux sur demande

Frais de participation

agriTOP Basic 1^{er} jour CHF 210.–
 agriTOP Basic 2^{ème} jour CHF 210.–
 Frais de repas à la charge des participants.

Formateur

Benedikt Hellermann | René Tabord | Thomas Croisier

Remarques

Munissez-vous de votre propre ordi portable, tablette ou/et smartphone. Au lieu du 2^{ème} jour en salle, le coordinateur de sécurité agriTOP peut choisir «activation agriTOP sur l'exploitation». Cf. descriptif ACTIVATION.

Activation agriTOP sur l'exploitation

Contexte

Suite au 1^{er} jour de cours agriTOP BASIC, vous bénéficiez, sur votre exploitation, de l'aide d'un spécialiste qui vous aide à évaluer les dangers concrets et à trouver des solutions pratiques. En outre, les thèmes tels que règles de sécurité, instructions, organisation d'urgence et équipements de protection individuelle sont aussi abordés et intégrés dans votre concept de sécurité.

Groupe cible

Personnes ayant suivi le 1^{er} jour de cours agriTOP BASIC.

Objectif

Le spécialiste de la sécurité au travail vous aide à activer votre concept de sécurité agriTOP sur votre exploitation. En partant de deux exemples concrets, des dangers sont évalués et des mesures développées. L'inventaire des EPI est contrôlé, les besoins sont évalués et l'organisation d'urgence est planifiée.

Contenu

- Evaluation des dangers et analyse des risques
- Planification et exécution de mesures
- Règles de sécurité
- Instructions
- EPI
- Organisation d'urgence

Durée

4 heures



Lieux et dates

Sur l'exploitation, sur rendez-vous

Participation aux frais

Activation agriTOP sur l'exploitation CHF 690.–



Spécialiste

Différents collaborateurs du SPA



Mise à jour - agriTOP

Contexte

Les exploitations agricoles doivent remplir leurs obligations concernant la sécurité et la santé au travail. agriTOP est là pour les y aider. La nouvelle version d'agriTOP, avec ses nouveaux instruments (software, vidéos, etc.) est plus simple à utiliser, plus modulaire, plus facile à concrétiser et garantit à l'utilisateur une documentation toujours en ordre et à jour avec moins – voire sans papier. Cette formation continue vous montre comment gérer plus simplement et de manière actuelle la sécurité sur votre exploitation tout en vous présentant de nouveaux instruments attractifs pour instruire votre apprenti ou votre personnel et maintenir la sécurité « en ordre ».

Groupe cible

Correspondants de sécurité agriTOP ayant suivi le cours de base

Objectifs du cours

A la fin de la formation, les participants sont capables de

- Réactiver les connaissances de bases de la sécurité au travail, les dispositions légales
- Mettre en œuvre le concept de sécurité agriTOP sur leur exploitation
- Connaître le fonctionnement d'agritop.safely.swiss et l'avoir utilisé pendant le cours
- Etablir les prochaines actions pour améliorer la sécurité dans leur exploitation

Contenu

- Rappel du concept de sécurité agriTOP
- Présentation et utilisation d'agritop.safely.swiss
- Exercices pratiques (analyse de risques, prise de mesures, règles de sécurité, informations - instructions - formations)
- Plan d'action pour la suite

Durée

Un jour, 09h00 – 16h00, 6 heures de formation

Lieux et dates



| | | |
|----|--------------------------|------------|
| BE | Loveresse | 14.01.2025 |
| VD | Agrilogie, Grange-Verney | 21.01.2025 |
| VS | Châteauneuf | 22.01.2025 |
| NE | Cernier | 04.02.2025 |
| VD | Agrilogie, Grange-Verney | 06.02.2025 |
| FR | Grangeneuve | 12.02.2025 |

Autres dates et autres lieux sur demande

Participation aux frais

Pour coordinateurs sécurité formés agriTOP

CHF 60.–

Frais de repas à la charge des participants.

Formateur

Benedikt Hellermann | René Tabord

Remarques

Munissez-vous de votre propre appareil (ordi portable, tablette, smartphone).

Audit agriTOP sur l'exploitation

Contexte

Comme alternative à une visite de formation continue, nos spécialistes de la sécurité sont à votre disposition pour un audit agriTOP dans votre exploitation. Selon les besoins de votre exploitation, il est possible d'examiner des points parmi les éléments suivants dans le cadre d'un audit : visite de l'entreprise avec relevé des défauts, détermination ponctuelle des dangers, audit du système / contrôle de la documentation.

Groupe cible

Exploitations polycultures-élevage, viti-oeno, arboricoles, maraîchères, entreprises de travaux agricoles qui utilisent déjà agriTOP et qui souhaitent un audit personnalisé sur place.

Objectifs

A la fin de l'audit, le coordinateur sécurité agriTOP :

- a réalisé un état des lieux de l'exploitation en matière de prévention
- est en mesure d'optimiser la prévention des accidents et la protection de la santé du personnel de l'exploitation.

Contenu

– Visite de l'exploitation:

Éléments possibles : visite de l'entreprise avec relevé des défauts, détermination ponctuelle des dangers, audit du système / contrôle de la documentation.

– Court rapport avec recommandations

Durée

Max. 2 heures



Lieu et date

Sur votre exploitation, sur rendez-vous

Participation aux frais

Audit sur l'exploitation, court rapport inclus : CHF 400.–

Auditeur

Différents spécialistes du SPAA

Remarque

L'audit sur l'exploitation compte comme formation continue agriTOP.



Conseil personnalisé

Contexte

L'organisation et la mise en œuvre de mesures de prévention appropriées dans votre exploitation est un défi pour vous et vous souhaitez une assistance ?

Nos experts formés vous accompagnent, vous et votre exploitation, selon vos besoins. Nous effectuons les prestations de sécurité que vous souhaitez dans un cadre et en un temps que nous définissons ensemble. Ceci vous permet de bien planifier la sécurité et vous garantit que votre concept de sécurité est efficace et toujours actuel.

Groupe cible

Exploitations fortement spécialisées, exploitations d'apprentissage ou avec du personnel salarié, exploitations qui accordent beaucoup d'importance à un très haut niveau de sécurité.

Objectifs

Nos spécialistes aident le chef d'exploitation et/ou les coordinateurs de sécurité à évaluer les risques, à déterminer les mesures et les règles de sécurité. Ils vous proposent également des formations appropriées, des audits, voire des actions de sécurité spécifiques à vos besoins, ou toutes autres prestations utiles à un concept de sécurité efficace et vivant selon la Directive CFST 6508.

Contenu

- Selon analyse des besoins
- Accompagnement personnalisé
- Evaluation des risques
- Planification des mesures
- Elaboration et mise en place de règles de sécurité
- Instructions et formations
- Mise en place d'un concept d'urgence
- Tous conseils spécifiques de sécurité au travail et protection de la santé

Durée

Selon besoins et convention

**Lieu et date**

Sur l'exploitation, sur rendez-vous

Participation aux frais

Selon convention

Prestataire

Les spécialistes de la sécurité au travail et de la protection de la santé du SPAA

Remarques

Le conseil personnalisé par un de nos spécialistes compte comme formation continue agriTOP. Il peut être demandé lorsque les cours basic agriTOP ou l'activation ont été effectués.

agriSafetyAward – Notre sécurité, ca compte !

Depuis 1994, le SPAA distingue les exploitations qui vivent de manière exemplaire la sécurité au travail et la protection de la santé. À partir d'avril 2022, l'agriSafetyAward remplace l'ancienne plaquette de sécurité.

Avec l'agriSafetyAward, l'exploitation signale à ses collaborateurs, visiteurs et clients qu'elle accorde une grande importance à la prévention sur le plan technique, organisationnel et personnel.

Comment obtenir agriSafetyAward ?

1. Vous annoncez au SPAA que vous êtes intéressé par l'agriSafetyAward.
Les exploitations qui s'intéressent à l'agriSafetyAward doivent mettre en œuvre la solution de branche agriTOP ou un concept de sécurité selon CFST 6508 équivalent.
2. Votre exploitation est auditee par un collaborateur du SPAA.
3. Vous recevez un rapport d'audit détaillé avec les éléments suivants :
 - Evaluation des moyens techniques de travail, règles de sécurité, processus de travail et comportement du personnel.
 - Des points forts et des priorités sont fixés pour les prochaines années.
 - Si des lacunes sont constatées, un délai est fixé pour y remédier.
4. L'exploitation notifie que les problèmes ont été résolus.
5. Réalisation de l'audit final, y compris la remise de l'agriSafetyAward et mention sur le site Internet du SPAA (si souhaité, un événement peut être organisé et/ou la presse peut être invitée).
6. Audits de suivi tous les 6 ans.

| | | |
|--------------|---|-----------|
| Coûts | Inscription : | gratuite |
| | Audit sur place avec rapport et frais : | CHF 800.– |
| | Contrôle ultérieur et plaquette : | CHF 150.– |
| | Remise de l'agriSafetyAward : | gratuit |
| | Bon cadeau de la Vaudoise pour le shop SPAA / boutique en ligne : | CHF 500.– |
| | Coûts effectifs pour l'exploitation : | CHF 450.– |
| | Audit de suivi tous les 6 ans : | CHF 400.– |



Sécurité dans le trafic routier OACP

Contexte

Les agriculteurs sont contraints à prendre plus souvent la route et sont confrontés à un trafic toujours plus dense. De très nombreux accidents, parfois très graves, surviennent lors de trajets routiers avec des convois agricoles. Les coûts sont importants, parfois aggravés de conséquences juridiques à la suite du non-respect de la législation routière. Cette formation continue permet de revoir les bases de la signalisation des véhicules et machines ainsi que d'aborder en détail les nouvelles prescriptions en matière de dispositif de freinage et de porte-à-faux avant.

Groupe cible

Agriculteurs qui veulent diminuer les risques d'accidents avec les véhicules agricoles dans le trafic routier, chauffeurs avec permis C/C1 et/ou D/D1

Objectifs du cours

A la fin de la formation, les participants sont capables de :

- identifier les principales causes d'accidents liés aux transports agricoles
- évaluer les risques que l'on prend sur la route et mettre en œuvre les mesures de prévention nécessaires
- identifier les principales exigences légales et adapter son parc de véhicules conformément aux prescriptions
- évaluer et contrôler son parc véhicules et machines et définir les mesures correctives en lien avec les prescriptions légales

Contenu

- Bases légales et législation routière pour l'agriculture
- Exemples d'accidents, statistiques
- Porte-à-faux avant, dispositif de freinage
- Eclairage, signalisation, protection, immatriculation, permis
- Poids, dimensions, attelage, vitesse, passagers
- Principaux critères lors de l'acquisition d'un véhicule ou d'une machine
- Eléments de contrôle d'un parc véhicules et machines agricoles

Durée

Un jour, 08h15 – 16h45, 7 heures de formation

Lieux et dates

| | | |
|----|----------------------|------------|
| VD | Sur une exploitation | 19.12.2024 |
| FR | Sur une exploitation | 23.01.2025 |



Autres dates et autres lieux sur demande

Participation aux frais

Pour coordinateurs de sécurité

agriTOP formés

CHF 60.– | *CHF 85.–

Pour les autres participants

CHF 160.– | *CHF 185.–

*incl émoluments OACP

Frais de repas à la charge des participants.

Formateur

René Tabord | Didier Banderet

Remarque

Lieu de cours organisé sur une exploitation, défini en fonction des personnes inscrites, dans le canton mentionné ci-dessus.

Arrimage de charges OACP

Contexte

Même à faible vitesse et/ou à faible distance, les charges transportées sur des véhicules ou des remorques doivent être arrimées ! Les pertes de chargement sont fréquentes. Il peut s'ensuivre des dégâts matériels, dégâts à la charge transportée et malheureusement aussi des accidents pouvant mettre la vie du chauffeur ou d'autrui en danger. Les coûts peuvent être importants, parfois aggravés par des conséquences juridiques ! Cette formation continue permet d'adopter les bons gestes de sécurité spécifiques à l'arrimage de charges.

Groupe cible

Conducteurs de véhicules agricoles et de véhicules de catégories C, C1, D et D1.

Objectifs du cours

A la fin de la formation, les participants sont capables de :

- identifier les principales causes de perte de chargement
- connaître les principales bases légales en matière d'arrimage
- évaluer les règles de la physique pour les transports de charges
- se familiariser avec les moyens d'assurage (sangles, chaînes, etc.)
- effectuer l'arrimage de différentes charges

Contenu

- Bases légales et exemples d'accidents
- Règles de physique, forces
- Différents arrimages (de sécurité, de force, combiné)
- Moyens d'arrimage

Durée

Un jour, 08h15 – 16h45, 7 heures de formation

Lieux et dates

VD Agrilogie, Grange-Verney

11.03.2025



Autres dates et autres lieux sur demande

Participation aux frais

Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés
Pour les autres participants
Frais de repas à la charge des participants.

CHF 60.– | CHF 85.–
CHF 160.– | CHF 185.–

Formateur

Didier Banderet

NOUVEAU

Arrimage de charges viticoles

Contexte

Même à faible vitesse et/ou à faible distance, les charges transportées sur des véhicules ou des remorques doivent être arrimées ! Les pertes de chargement sont fréquentes. Il peut s'ensuivre des dégâts matériels, dégâts à la charge transportée et malheureusement aussi des accidents pouvant mettre la vie du chauffeur ou d'autrui en danger. Les coûts peuvent être importants, parfois aggravés par des conséquences juridiques ! Cette formation continue permet d'adopter les bons gestes de sécurité spécifiques à l'arrimage de charges.

Groupe cible

Conducteurs de véhicules viticoles et de véhicules de catégories C, C1, D et D1.

Objectifs du cours

A la fin de la formation, les participants sont capables de :

- identifier les principales causes de perte de chargement
- connaître les principales bases légales en matière d'arrimage
- évaluer les règles de la physique pour les transports de charges
- se familiariser avec les moyens d'assurage (sangles, chaînes, etc.)
- effectuer l'arrimage de différentes charges

Contenu

- Bases légales et exemples d'accidents
- Règles de physique, forces
- Différents arrimages (de sécurité, de force, combiné)
- Moyens d'arrimage

Durée

Un jour, 09h00 – 16h00, 6 heures de formation

Lieux et dates

VS Sur une exploitation 19.02.2025



Autres dates et autres lieux sur demande

Participation aux frais

Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés
Pour les autres participants

CHF 60.–

CHF 160.–

Frais de repas à la charge des participants.

Formateur

Didier Banderet

Remarque

Lieu de cours organisé sur une exploitation, défini en fonction des personnes inscrites, dans le canton mentionné ci-dessus.

Conduite en pente

Contexte

De par un centre de gravité haut placé et des outils et chargements toujours plus lourds, le risque de renversement augmente notablement. Les participants apprendront à estimer les pentes, à organiser les passages dans les parcelles et à avoir le bon comportement dans les pentes. Les notions de centre de gravité / polygone d'appui et de leur déplacement au cours du travail seront revisitées et complétées par des exercices pratiques.

Groupe cible

Ce cours s'adresse à tous les agriculteurs, mais aussi les viticulteurs et arboriculteurs qui veulent diminuer le risque en pente avec les véhicules agricoles.

Objectifs du cours

A la fin de la formation, les participants sont capables de :

- Connaître les principales causes d'accidents liés à la conduite en pente
- Savoir évaluer les risques avec son convoi et prendre les mesures de prévention pour les diminuer
- Adopter un comportement sécuritaire dans les pentes
- Connaître les principales règles à respecter

Contenu

- Risques
- Statistiques et exemples d'accidents
- Physique et forces
- Arrêt du convoi en pente
- Freins, pneumatiques
- Poids, dimensions
- Systèmes d'attelage
- Etude d'une parcelle
- Règles principales de conduite

Durée

Un jour, 09h00 – 16h00, 6 heures de formation

Lieux et dates

VD Agrilogie, Grange-Verney 21.03.2025



Autres dates et autres lieux sur demande

Participation aux frais

Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés

CHF 90.–

Pour les autres participants

CHF 250.–

Frais de repas à la charge des participants.

Formateur

Sébastien Cordonnier

Remarque

Maximum 8 personnes

Gestes et postures / renforcement musculaire OACP

Contexte

Le dos qui «coince» après une longue journée de travail ou des heures de conduite, vous connaissez ? Vous avez mal et vous préféreriez ne plus trop bouger ?

Au quotidien, notre appareil locomoteur est soumis à différentes contraintes et nécessite un entretien spécifique.

Cette formation continue est un des éléments pouvant permettre de rester en aussi bonne santé que possible et ce, aussi longtemps que possible ; elle peut contribuer à améliorer la qualité de vie en encourageant la pratique d'exercices et de mesures simples. Elle permet en outre d'appliquer les principes de base de l'ergonomie aux diverses activités.

Groupe cible

Toutes personnes

Objectifs

A la fin de la formation, les participants sont capables de

- Identifier les principales causes de problèmes de santé (appareil locomoteur) liés à l'activité professionnelle et mettre en œuvre des mesures de protection (ergonomie)
- Connaître le fonctionnement de base de l'appareil locomoteur
- Effectuer des exercices d'échauffement et de renforcement correctement en tenant compte de ses propres capacités
- Identifier les transferts possibles dans leur pratique

Contenu

- Identification de situations dangereuses pour la santé
- Bases de l'anatomie
- Exercices d'échauffement et de renforcement musculaire
- Application des principes ergonomiques aux activités
- Compensations, relaxation

Durée

Un jour, de 08h15 – 16h45, 7 heures de formation

Lieux et dates

| | | |
|----|--------------------------|------------|
| VS | Châteauneuf | 31.10.2024 |
| VD | Agriologie Grange-Verney | 01.11.2024 |



Autres dates et autres lieux sur demande

Participation aux frais Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés CHF 60.– | *CHF 85.–
Pour les autres participants CHF 250.– | *CHF 275.–
*incl émoluments OACP
Frais de repas à la charge des participants.

Formatrice

Monique Seuret | Géraldine Seuret

Remarque

Pour la partie pratique, prévoir des vêtements de sport ou adaptés

Nacelle élévatrice, PEMP (Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes)

Contexte

L'utilisation de nacelles élévatrices est un travail comportant des dangers particuliers et requiert une formation. Les différentes catégories de plateformes 1a, 1b, 3a et 3b sont traitées en théorie et en pratique. Cette formation est basée sur la Directive CFST 6512 et est reconnue par l'ASFP (Association Suisse des Fournisseurs de Plateformes de travail).

Groupe cible

Utilisateurs de nacelles élévatrices.

Prérequis

- Âge minimum 18 ans
- Être en bonne forme physique et mentale
- Ne pas être sujet au vertige
- Manipulation responsable et sûre des machines et des véhicules
- Bonne compréhension du français

Objectifs du cours

A la fin de la formation, les participants sont capables d'utiliser des nacelles élévatrices de toutes catégories de manière sûre et responsable. Ils connaissent les règles d'utilisation et de sécurité et peuvent les mettre en œuvre.

Contenu

- Bases légales, classement des catégories de nacelles
- Mesures de sécurité et santé au travail
- Propriétés et caractéristiques des catégories de nacelles
- Contrôle et mise en place de la nacelle
- Parcours sécurité, utilisation pratique

Durée

Un jour, 7h45 – 16h45, théorie et pratique



Lieu et dates

Sur nos différents lieux de formation dans toute la Suisse, sur demande également dans votre entreprise.

Participation aux frais

Par participant
*avec émolument OACP
Frais de repas à la charge des participants.

CHF 540.– | *CHF 565.–

Certificat

Après avoir réussi l'examen théorique et pratique, les participants recevront un certificat de formation et une carte au format carte de crédit

Formateur

René Tabord | Bernard Demiri

agriLIFT permis cariste R1-R4 OACP

Contexte

Les modules suivants sont traités en deux jours : Base, R1 (chariot élévateur à contrepoids), R4 (chariot télescopique), selon la Directive CFST 6518, en séquences théoriques et pratiques.

Groupe cible

Ce cours est conçu pour les personnes ayant déjà une expérience de la conduite de machines (tracteur, machines de chantier, camions) qui veulent obtenir l'attestation de formation CFST 6518 pour les chariots éléveurs à contrepoids et chariots éléveurs télescopiques.

Objectifs du cours

Après la formation, vous êtes en mesure d'utiliser en toute sécurité les engins de manutention catégories R1 et R4. Vous utilisez les véhicules, équipements et installations de manière appropriée. Vous connaissez les prescriptions d'utilisation et de sécurité et pouvez les mettre en pratique.

Prérequis

- Expérience éprouvée dans le domaine de la conduite de gros véhicules
- Age minimum 18 ans
- Bonnes connaissances de la langue française
- Aucune restriction physique (par ex. acuité visuelle ou auditive)
- Bonne compréhension en lien avec la technique
- Utilisation sûre et responsable des machines et véhicules

Contenu

- **Module de base** : Protection de la sécurité et de la santé au travail, bases juridiques, accidents, fondements physiques, technique, circulation en exploitation et examen théorique.
- **Module R1** chariots éléveurs à contrepoids : Structure, stabilité, diagramme de charge, entraînement à l'empilage, accessoires, examen théorique et pratique.
- **Module R4** chariots télescopiques : Structure, stabilité, diagramme de charge, entraînement à l'empilage, accessoires, examen théorique et pratique.

Durée

2 jours consécutifs, 07h30 – 17h00



Lieux et dates

Dans toute la Suisse romande, aussi sur votre exploitation sur demande. Contactez-nous, ou consultez notre site Internet www.spaa.ch.

Frais

Sur demande ou consultez notre site Internet : www.spaa.ch

Attestation de formation

Après avoir réussi l'examen théorique et pratique, les participants reçoivent une attestation de formation selon CFST 6518 avec mention «audité Suva» et, sur demande, reconnaissance OACP.

Formateur

Claude-Alain Putallaz | Loïc Loup

Produits phytosanitaires: sécurité de l'utilisateur et bonnes pratiques

Contexte

Les produits phytosanitaires peuvent exercer une influence sur la santé. Une enquête a mis en évidence qu'un utilisateur de produits phytosanitaires sur cinq a ressenti des troubles au moins une fois dans l'année écoulée. Le label SwissGAP exige différentes dispositions et bonnes pratiques quant à l'utilisation de ces produits. Ce cours s'inscrit dans le plan national d'action pour réduire les risques dus aux produits phytosanitaires pour l'utilisateur.

Groupe cible

Agriculteurs, viticulteurs, arboriculteurs, maraîchers, entrepreneurs de travaux agricoles.

Objectifs du cours

A l'issue du cours, les participants sont capables :

- de reconnaître et d'évaluer risques dus aux produits phytosanitaires
- de prendre les mesures pratiques pour les neutraliser, depuis le choix du produit jusqu'à l'élimination des emballages en passant par le stockage, la préparation, l'épandage, l'entretien, les travaux consécutifs, etc.
- de choisir et d'utiliser les équipements de protection individuelle en toute connaissance de cause
- de retransmettre aux collègues de l'entreprise le savoir acquis lors du cours
- de vérifier et réaliser la conformité de leur exploitation aux critères SwissGAP

Contenu

- Risques pour la santé humaine
- Etiquetage, symboles, documentation
- Equipements de protection individuelle
- Bonnes pratiques
- Découverte et utilisation de différents sites Internet d'information

Durée

Un jour, 09h00 – 16h00

Lieu et date

| | | |
|----|-------------|------------|
| VD | Marcelin | 23.01.2025 |
| VS | Châteauneuf | 20.02.2025 |



Autres dates et autres lieux sur demande.

Participation aux frais

Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés
Pour les autres participants

CHF 60.–
CHF 160.–

Frais de repas à la charge des participants.

Formateur

Claude-Alain Putallaz | René Tabord

Remarques

Prendre vos EPI de traitement : possibilité de les contrôler.

NOUVEAU

Sécurité des enfants à la ferme

Contexte

L'agriculture est l'un des rares métiers permettant aux enfants d'évoluer aux côtés de leurs parents dans le cadre de leurs activités professionnelles. Cette « chance » est malheureusement entachée par des tragédies, car les enfants ne perçoivent pas toujours les dangers qu'une exploitation agricole peut receler.

Cette formation continue permet de voir, ou revoir, les mesures de base à prendre pour sécuriser le cadre de travail en fonction de la présence d'enfants.

Groupe cible

Agriculteurs qui veulent diminuer les risques d'accidents impliquant des enfants sur une exploitation agricole.
Personnes proposant l'école à la ferme.

Objectifs du cours

A l'issue du cours, les participants sont capables de :

- Identifier les principales causes d'accidents impliquant des enfants sur une exploitation agricole
- Reconnaître les situations dangereuses pour des enfants
- Identifier les principales mesures à mettre en œuvre pour pouvoir sécuriser une exploitation agricole en fonction de la présence d'enfants

Contenu

- Exemples d'accidents, statistiques, témoignages
- Exercices pratiques d'évaluation de situations à risque
- Définition de mesures de sécurité
- Echange d'expériences

Durée

1/2 jour, 09h00 – 12h00

Lieu et date

VD Sur une exploitation

08.04.2025



Autres dates et autres lieux sur demande.

Participation aux frais

Par participant

CHF 115.–

Frais de repas à la charge des participants.

Formateur

Stéphane Seuret

Remarques

12 participants maximum

Premiers secours en santé mentale

DESCRIPTION DU COURS

Les cours de premiers secours ensa permettent aux non professionnels d'aborder les personnes concernées par des difficultés psychiques et de leur prodiguer les premiers secours.

Il est important de reconnaître à temps ces difficultés chez les proches, les amis ou les collègues de travail, d'aller vers ces gens et de leur proposer de l'aide. Car plus on attend, plus le problème s'aggrave. Il vaut la peine de réagir le plus rapidement possible.

GROUPE CIBLE

Tout le monde : 9 personnes sur 10 connaissent quelqu'un qui a des problèmes psychiques et aimeraient l'aider, mais ne savent pas comment.

CONDITIONS préalables des participants

Tout le monde peut devenir secouriste ensa. Les personnes qui se trouvent elles-mêmes dans une crise psychique grave préfèrent suivre le cours quand elles vont mieux.

OBJECTIFS DU COURS

En plusieurs parties, les bases des premiers secours pour la santé mentale sont enseignées et des exercices pratiques sont effectués pour apprendre à intervenir et utiliser l'outil de premiers secours. Il ne s'agit pas d'établir un diagnostic ou une thérapie, mais d'aider les personnes concernées à accéder à une aide professionnelle. L'efficacité des cours de premiers secours ensa a été démontrée empiriquement.

CONTENU DES COURS

- Apprentissage des connaissances de base sur les maladies psychiques
- Apprendre et pratiquer des mesures concrètes de premiers secours en cas de problèmes et de crises :
- Aller vers une personne concernée
- L'assister, la soutenir et l'informer
- Savoir comment encourager l'aide professionnelle
- S'exercer et assimiler les 5 étapes des premiers secours en santé mentale selon ROGER par des jeux de rôle pratiques.

INSCRIPTION

ensa - Premiers secours en santé mentale

www.ensa.swiss/fr

ensa est un programme de la Fondation suisse Pro Mente Sana

Vous trouverez de l'aide ici :

Pro Mente Sana Romandie
<https://www.promentesana.org/>

Association des petits paysans
<https://www.remisedeferme.ch/>

Solidarité Paysans Romandie
<https://www.solidaritepaysans.ch/>

Croix-Bleue Suisse
<https://blaueskreuz.ch/fr/>

La Main Tendue
<https://www.143.ch/fr/>

Association fiduciaire agricole suisse
<https://fidagri.ch/fr/>

Faire face aux défis et aux changements OACP

Contexte

Le stress nous accompagne en permanence dans notre environnement professionnel et privé. Nous sommes chaque jour confrontés à des facteurs de stress internes et externes : surcharge d'informations, soucis quotidiens, rythme effréné, pression des délais. Si nous nous laissons guider par ces influences, un stress permanent se développe. Nous pédalons sur la roue du hamster et nos relations privées en souffrent. Les conséquences sont un épuisement mental et physique. Ces conséquences peuvent entraîner des accidents et des maladies. Grâce à ce cours, vous pouvez prévenir les accidents et les maladies liés au stress et vous êtes capables de créer un équilibre entre tension et relaxation. Utilisez vos ressources et sachez les reconstituer.

Groupe cible

CoSec agriTOP, chefs d'exploitation ou collaborateurs dans les exploitations agricoles, chauffeurs routiers, autres personnes intéressées. max 16 participants.

Objectifs

À l'aide d'exercices pratiques, vous apprendrez à percevoir et à reconnaître les symptômes du stress et les schémas comportementaux. Vous développerez vos propres stratégies pour gérer le stress. Vous serez en mesure d'intervenir dans des situations stressantes pour vous-même et pour les autres.

Contenu

- qu'est-ce que le stress et comment se forme-t-il ?
- conséquences pour la santé et l'économie
- perception des déclencheurs et des symptômes du stress chez soi et chez les autres
- meilleure gestion du stress et des tensions
- outils pratiques pour sortir du manège du stress et reconstituer les réserves d'énergie
- développer des objectifs et des stratégies individuels pour gérer le stress

Durée

Un jour, 08h15 – 16h45

Lieux et dates

VD Agrilogie Grange-Verney

25.02.2025



Autres dates et autres lieux sur demande.

Participation aux frais

Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés CHF 60.– | *CHF 85.–

Pour les autres participants CHF 160.– | *CHF 185.–

*incl émoluments OACP

Frais de repas à la charge des participants.

Formateur

Dirk Mewes

NOUVEAU

Gestion des conflits

Contexte

L'économie suisse se distingue par un haut niveau de professionnalisme, de précision, et au centre, des collaborateurs engagés. Au cours de notre vie, nous allons avoir à faire aux autres. Les autres, les amis, les connaissances, la famille, les collègues, etc. En général, nos relations se passent bien mais nous devrons tôt ou tard faire face à des différends. Ces différends, s'ils ne sont pas réglés le plus rapidement possible, vont déclencher des problèmes de comportement (énerverments, colère, frustration, etc.) qui vont engendrer rapidement des problèmes de santé. Cette formation permet d'adopter les bons comportements face à un conflit.

Groupe cible

Ce cours s'adresse à tous les agriculteurs, leurs familles et leurs collaborateurs

Objectifs

A la fin de la formation, les participants sont capables de

- Sentir une situation négative naissante.
- Adopter le bon comportement en cas de conflits
- Évaluer les situations de conflits et identifier quelques mesures à prendre afin de les régler.

Contenu

- Identifier le conflit naissant
- Comprendre la mécanique du comportement
- Analyser si c'est mon, votre ou notre problème
- Faire preuve d'empathie
- Connaître les 3 états du «moi»
- Analyse de situations vécues professionnelles ou privées
- Méthodes et techniques pour sortir d'une situation conflictuelle
- Propositions de solutions par jeux de rôles

Durée

1 / 2 jour, 09h00 – 12h00

Lieux et dates

VD Agrilogie Grange-Verney 12.12.2024



Autres dates et autres lieux sur demande.

Participation aux frais

Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés

CHF 30.–

Pour les autres participants

CHF 80.–

Formateur

Claude Jeanmonod

Utilisation des EPI antichutes (EPlaC) sur les silos

Contexte

Pour toute activité comportant un risque de chutes en hauteur, en particulier sur les silos, l'utilisation d'équipements de protection individuelle anti-chutes (EPlaC) s'avère nécessaire pour se sécuriser. L'utilisation adéquate des EPlaC demande une formation spécifique afin de diminuer les risques de mauvaises manipulations et les erreurs d'utilisation.

Groupe cible

Ce cours s'adresse à tous les agriculteurs qui veulent se sécuriser sur les silos à l'aide d'EPI antichutes

Objectifs

- Identifier les principaux moyens pour se sécuriser sur un silo
- Connaître les différents équipements et EPlaC pour se sécuriser
- Connaître la législation en matière de sécurité au travail pour les activités en hauteur
- Utiliser adéquatement les EPlaC pour se sécuriser sur un silo

Contenu

- Statistiques et exemples d'accidents
- Législation
- Evaluation des risques et détermination de mesures TOP
- Sécurisation lors de la montée sur le silo
- Accès et travail sur un silo avec des EPlaC

Durée

Une demi-journée, 09h00 – 12h00

Lieu et date

FR Grangeneuve 21.03.2025



Autres dates et autres lieux sur demande

Nbr participants

6 participants maximum

Participation aux frais

Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés
Pour les autres participants

CHF 125.–
CHF 325.–

Formateur

Stéphane Seuret

Attestation de

Les participants reçoivent une attestation de formation pour travailler sur des silos hauts avec protection antichute et appareils antichute.

Remarques

Il ne s'agit pas d'un cours de base sur les EPlaC. L'attestation de formation n'autorise pas à travailler en hauteur, à l'exception des silos en hauteur. Si vous êtes intéressé par un cours de base, veuillez nous contacter.

Le SPAAC met à disposition des participants les EPlaC pour la formation. Les participants peuvent apporter leurs EPlaC.

« Premiers secours OACP »

Contexte

Nous pouvons tous nous retrouver, à tout moment, dans des situations où une action rapide et décisive est nécessaire pour sauver des vies. Selon la fondation suisse de cardiologie, environ 8 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardio-circulatoire chaque année. Moins de 5 % des personnes touchées survivent à un arrêt cardiaque. Bien souvent, même avec des connaissances minimales, une aide précieuse peut être apportée. Ici aussi la règle de base s'applique : Seule une personne bien préparée peut réagir rapidement et correctement.

Groupe cible

CoSec agriTOP et tous ceux qui désirent réagir correctement en situation d'urgence

Objectifs

A l'issue de la journée de cours, les participants sont en mesure d'assurer, en toute sécurité et conformément au schéma BLS-AED, l'évaluation correcte d'un patient en situation d'urgence et de prendre des mesures immédiates de maintien des fonctions vitales.

Contenu

- Bases légales
- Comportement sur le lieu de l'accident, schéma BLS-AED
- Réanimation cardio-pulmonaire (RCP)
- Utilisation d'un défibrillateur (AED)
- Position latérale de sécurité (PLS)
- Autres (lésion de la colonne vertébrale, hémostase, brûlures, empoisonnement, infarctus du myocarde, AVC, etc.)

Durée

Un jour, 08h15 – 16h45

Lieux et dates



| | | |
|----|---------------------------|------------|
| VD | Agriologie, Grange-Verney | 21.11.2024 |
| VS | Châteauneuf | 15.01.2025 |
| FR | Grangeneuve | 08.04.2025 |

Autres dates et autres lieux sur demande

Participation aux frais

| | |
|---|---|
| Pour les coordinateurs de sécurité formés agriTOP | CHF 80.– *CHF 105.– |
| Pour les autres participants | CHF 250.– *CHF 275.– *avec reconnaissance OACP |

Formateur

Monique Seuret, Claude-Alain Putallaz

Remarques

En participant au cours, les entreprises reconnues par SwissGAP remplissent les exigences du point 12.1.6 relatif à la formation en premiers secours. Les exigences de l'OLT3 art 36 sont également remplies.

Règles de sécurité / Instructions

Contexte

Une mise en œuvre efficace des mesures nécessite impérativement de bonnes règles de sécurité. Des règles adaptées et compréhensibles aident les collaborateurs à effectuer leur travail sans perturbation et sans accident. Ce cours vous montrera comment les règles de sécurité peuvent être élaborées et enseignées aux collaborateurs de manière rapide et efficace.

Groupe cible

CoSec agriTOP, responsables de ligne/secteur

Objectifs du cours

Vous êtes capable d'établir des règles de sécurité et des instructions de travail adaptées à la pratique. Sur la base de celles-ci, vous instruisez vos collaborateurs de manière ciblée dans les différents processus de travail.

Contenu du cours

- Importance des règles de sécurité dans l'environnement de travail quotidien
- Que faire si les règles ne sont pas respectées ?
- Etablir des instructions de travail simples et compréhensibles
- Importance de la différence entre formation et instruction
- Mettre en œuvre une instruction pratique dans l'entreprise
- Reconnaître l'importance de l'attestation d'instruction

Durée

Une demi-journée, 09h00 - 12h00



Lieux et dates

VD Agrilogie, Grange-Verney 14.11.2024

NE Cernier 21.01.2025

Autres dates et autres lieux sur demande

Participation aux frais

Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés

CHF 30.–

Pour les autres participants

CHF 80.–

Repas de midi pris en commun, paiement individuel.

Formateur

Benedikt Hellermann | René Tabord



NOUVEAU

Détermination des dangers / Planification des mesures

Contexte

Dans le cadre de l'activité agricole et viticole, vous êtes confronté à de nombreux dangers. Les reconnaître dans sa propre exploitation est l'une des tâches principales du Correspondant de sécurité (CoSec) agriTOP. Évaluer les dangers, identifier et mettre en œuvre des mesures selon le principe STOP nécessite une approche ciblée et objective. A l'aide d'exemples tirés de la pratique, les dangers sont traités en commun et les possibilités de mise en œuvre des mesures sur l'exploitation sont discutées.

Groupe cible

Correspondants de sécurité agriTOP ayant suivi le cours de base

Objectifs du cours

Vous pouvez enregistrer les dangers identifiés dans votre exploitation, les évaluer en fonction de leur urgence et planifier et mettre en œuvre les mesures de manière durable selon le principe STOP.

Contenu du cours

- Identifier les risques à l'aide d'exemples pratiques
- Évaluer et classer par ordre de priorité les risques recensés
- Planifier les mesures selon le principe STOP
- Intégrer les prescriptions lors de la mise en œuvre

Durée

Une demi-journée, 09h00 - 12h00



Lieux et dates

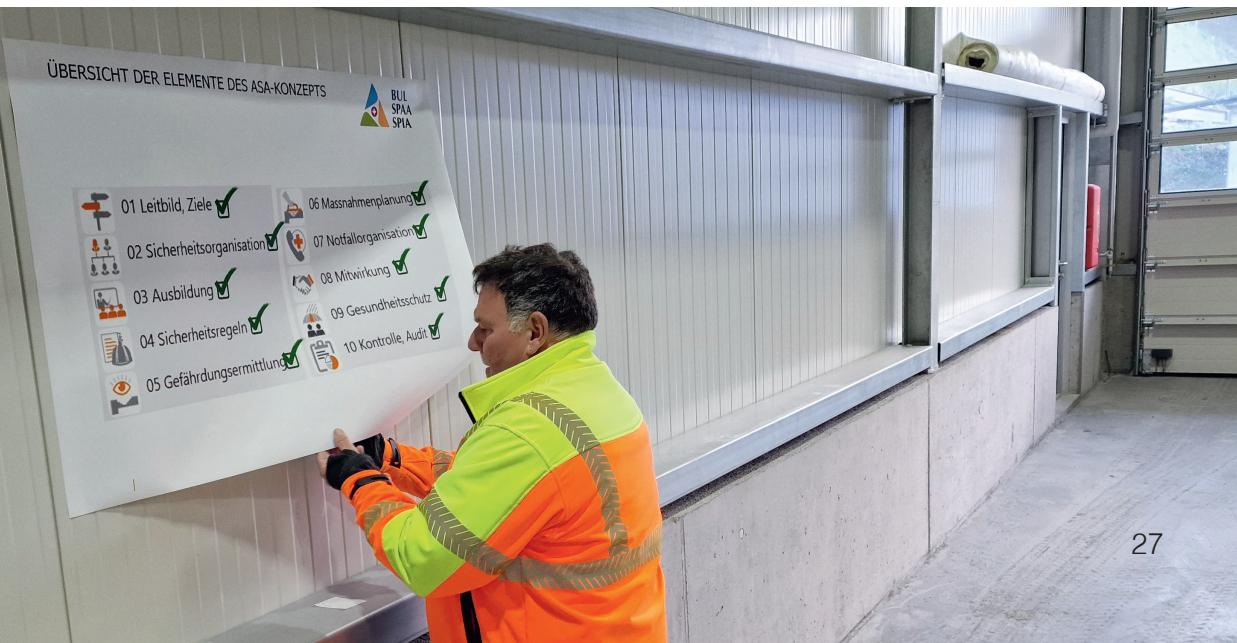
| | | |
|--|-------------------------|------------|
| JU | FRIJ | 10.12.2024 |
| VD | Agrilogie Grange-Verney | 28.01.2025 |
| Autres dates et autres lieux sur demande | | |

Participation aux frais

| | |
|--|----------|
| Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés | CHF 30.– |
| Pour les autres participants | CHF 80.– |
| Repas de midi pris en commun, paiement individuel. | |

Formateur

Benedikt Hellermann | René Tabord



Web-App agritop.safely.swiss

Avec agriTOP.safely.swiss, vous organisez la sécurité au travail et la protection de la santé de manière efficace et moderne. Construit selon les 10 éléments du concept MSST (recours à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail), le programme vous guide pas à pas dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre propre concept de prévention.

Grâce au système mobile, vous avez accès à tout moment à vos documents où que vous soyez et associez vos collaborateurs dans une participation active à la prévention.

Les principaux modules d'agritop.safely.swiss

- Disposer, via le module Documents, de tous les documents, propres et ceux du SPAA, à tout moment et partout.
- Déterminer les dangers à l'aide de check-lists
- Assurer la sécurité juridique des formations et des instructions. Documenter, y compris par signature électronique
- Gérer facilement les utilisateurs et les collaborateurs

Laissez-vous guider après une visite d'exploitation, par exemple après une activation sur l'exploitation, nous pourrons vous montrer comment utiliser agriTOP.safely.swiss de la manière la plus efficiente possible.

agritop.safely.swiss fait partie intégrante des cours suivants :

- agriTOP cours Basic
- agriTOP Mise à jour



Maniement de la tronçonneuse

Contexte

Lors de l'utilisation de la tronçonneuse, les risques d'accident sont extrêmement élevés. Les coupures et le retour de la machine engendrent de très graves blessures. En outre, le débitage d'arbres ou l'abattage, même de petits arbres, occasionnent des risques supplémentaires. Le cours est basé sur l'obligation de formation OPA art 8, directive CFST 2134 et fiche thématique de la suva 33062.f

Groupe cible

Tout utilisateur de tronçonneuse.

Objectifs

A la fin de la formation, les participants sont capables de

- identifier les principaux dangers lors de l'utilisation et du maniement de la tronçonneuse (débitage)
- adopter les bons gestes de sécurité lors de situations de façonnage, débitage et abattage de petits arbres
- effectuer l'entretien du moteur et de la chaîne (affûtage)
- connaître les principales bases légales en matière de maniement et d'abattage d'arbres

Contenu

- Bases légales et exemples d'accidents
- Dangers et mesures de sécurité lors du maniement, du débitage et de l'abattage de petits arbres
- Bases de l'entretien du moteur et de l'affûtage
- EPI pour toutes utilisations
- Méthodes et techniques de débitage, façonnage, abattage de petits arbres
- Mesures de protection de la santé (ergonomie)

Durée

2 jours, 09h00 - 16h00

Lieux et dates

VD Agrilogie, Grange-Verney 17.03.2025 et 18.03.2025



Autres dates et autres lieux sur demande.

Nbr participants

6 participants maximum

Participation aux frais

Par participant

CHF 550.–

Formateur

Sébastien Cordonnier

Attestation de formation

Les participants reçoivent une attestation de formation (certificat) après avoir passé avec succès les examens théoriques et pratiques.

Remarques

Les premières expériences pratiques de base sont connues. Compréhension de la langue française. Apportez votre propre équipement de protection individuelle (EPI) et votre tronçonneuse avec suffisamment de carburant.

NOUVEAU

Utilisation sûre des petites machines électriques à accu dans l'agriculture

Contexte

L'utilisation de petites machines à accu telles que débroussailleuse, taille-haie, souffleuse, etc. est de plus en plus répandue. Les avantages en matière de santé et sécurité sont nombreux (nuisances réduites en matière de poids, odeurs, bruit, etc.) Cependant certains risques persistent, (projections, poussières, coupures, ...) d'autres sont moins perceptibles qu'avec les machines thermiques (coupures avec la tronçonneuse) et des nouveaux risques (incendies) se présentent.

Cette formation continue permet de connaître les principes d'une utilisation, d'un stockage et d'un transport sûrs des accus.

Groupe cible

Utilisateurs de machines à accu

Objectifs du cours

A la fin de la formation, les participants sont capables de

- Identifier les principaux dangers et prendre les mesures de sécurité avec les petites machines à accu
- Identifier les moyens pour le stockage, le transport, la recharge et l'élimination sûre des accus
- Intervenir de manière adéquate en cas de départ de feu de batterie
- Déterminer les règles de sécurité de l'entreprise liées aux accus

Contenu du cours

- Dangers et mesures de sécurité lors de l'utilisation de machines équipées d'accu
- Stockage, transport, recharge et élimination des accus
- Comportement en cas de feu de batterie
- Règles de sécurité et de comportement

Durée

Une demi-journée, 09h00 - 12h00



Lieux et dates

VD sur une exploitation agricole 25.03.2025
Autres dates et autres lieux sur demande

Participation aux frais

Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés CHF 60.–
Pour les autres participants CHF 160.–
Repas de midi pris en commun, paiement individuel.

Formateur

Loïc Loup

Remarques

8 participants maximum

Lieu de cours organisé sur une exploitation, défini en fonction des personnes inscrites, dans le canton mentionné ci-dessus.

NOUVEAU

Au feu !?

Initiation à l'extinction de feu

Contexte

Un incendie dans une ferme a des conséquences difficiles à imaginer. Les dommages ne sont pas que matériels. Les personnes (et les animaux) en subissent aussi les conséquences, physiques ou psychologiques. Comprendre les principales causes et savoir comment réagir en cas d'événement permet de gagner du temps et de diminuer au maximum les conséquences.

Groupe cible

Ce cours s'adresse à tous les agriculteurs, leurs familles et leurs collaborateurs.

Objectifs du cours

- Identifier les causes et les conséquences d'un incendie dans une exploitation agricole
- Prendre des mesures pour prévenir les incendies dans l'agriculture
- Pouvoir réagir correctement si un incendie survient
- Savoir utiliser correctement un extincteur
- Savoir utiliser correctement une couverture anti-feu
- Concevoir un plan simple en cas d'incendie

Contenu du cours

- Bases du feu, causes des incendies en agriculture
- Prescriptions
- Détermination des risques particuliers
- Détection des améliorations possibles
- Réalisation d'un plan d'urgence feu
- Extinction avec extincteur et couverture anti-feu sur feu réel

Durée

Une demi-journée, 09h00 - 12h00 ou 13h00 - 16h00

**Lieux et dates**

VD Agrilogie, Grange-Verney 25.03.2025

Autres dates et autres lieux sur demande

Participation aux frais

Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés
Pour les autres participants

CHF 125.–
CHF 250.–

Formateur

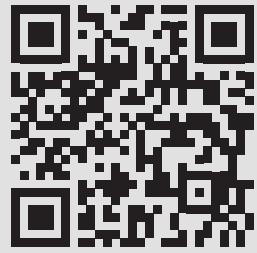
René Tabord

Remarques

8 participants maximum

Boutique en ligne

Découvrez dès maintenant notre large gamme de produits de haute qualité pour la sécurité et la santé au travail.



- Circulation routière
- Protection contre les chutes de hauteur
- Équipements de protection individuelle
- Vêtements de protection
- Chaussures de sécurité
- Accessoires pour clôtures
- Forêt, jardinage et élagage
- Panneaux et signaux
- Lampes
- Prévention des incendies
- Matériel de premiers secours
- et bien plus encore...



Vous trouverez ci-dessous un bref descriptif d'autres cours que nous proposons. Même s'ils ne figurent pas au catalogue « officiel » de cette année, nous les organisons sur demande s'il y a suffisamment de participants. Vous avez une idée de sujet de formation ? Nous l'organisons pour vous. N'hésitez pas à nous contacter !

25-23 Tout sur les travaux dangereux et l'apprentissage

On constate encore et toujours que plus d'accidents graves ou mortels touchent des apprentis. Quelles sont les mesures d'accompagnement pour les travaux dangereux ? Les appliquez-vous déjà ? Ce cours vous permet de faire le point sur les travaux dangereux et l'apprentissage et vous donne les instruments nécessaires pour éviter les accidents chez les apprentis. (minimum 11, maximum 16 participants)

09-01 Construction et rénovation : comment pratiquer en toute sécurité

Chaque agriculteur est aussi un peu entrepreneur en construction. Malheureusement, les chantiers génèrent de nombreux accidents, parfois mortels, qui pourraient souvent être évités en respectant les règles, les normes et la législation en matière de chantier de construction. Au 1^{er} janvier 2022, une nouvelle ordonnance sur les travaux de construction entre en vigueur. Si vous avez des projets de construction, ce cours est pour vous !

16-01 Mise en pratique d'agriTOP sur une exploitation viti-vinicole, maraîchère ou arboricole

Après avoir participé au cours de base, vous ne savez pas forcément «comment faire concrètement». Lors de cette formation, vous mettez en pratique sur une exploitation ce qui a été vu au cours de base, vous échangez avec vos collègues, vous faites une inspection de sécurité, vous vous rappelez les normes de sécurité que vous pourrez ensuite appliquer chez vous.

16-09 Cours pour employés : les bases de la sécurité

Ces formations, d'une demi-journée, permettent aux employés de mieux exécuter leurs tâches et en toute sécurité. Les concepts de base (arrêt de sécurité, etc.) ainsi que l'usage des différentes machines dangereuses sont abordés en toute sécurité. Ces cours s'adressent aux employés agricoles des exploitations polyculture-élevage, mais également dans les exploitations viticoles, arboricoles ou maraîchères.

Vos spécialistes agriTOP



Benedikt Hellermann
Ingénieur de sécurité

Cours:
agriTOP basic
Mise à jour
Règles de sécurité,
Détermination dangers,
Planification des mesures



Géraldine Seuret
Physiothérapeute

Cours:
Gestes et postures /
renforcement
musculaire OACP



Claude Jeanmonod
Coordinateur formation

Cours:
Gestion des conflits



Loïc Loup
Spécialiste sécurité STPS

Cours:
agriLIFT permis
Cariste R1-R4
Utilisation sûre des machines
électriques-accu



Claude-Alain Putallaz
Chargé de sécurité

Cours:
agriLIFT permis
Cariste R1-R4
Sécurité à la cave
Secourisme OACP
Produits phytosanitaires



Michel Bosson
Chargé de sécurité

Cours:
Maniement de la
tronçonneuse



Didier Banderet
Chargé de sécurité

Cours:
Sécurité dans le trafic routier
Conduite en pente
Arrimage de charges OACP



Monique Seuret
Ergothérapeute

Cours:
Secourisme OACP
Gestes et postures /
renforcement
musculaire OACP



Dirk Mewes
Coach

Cours:
Faire face aux défis
et aux changements



René Tabord
Conseiller en sécurité

Cours:
agriTOP basic
Sécurité dans le trafic routier
Règles de sécurité
Nacelle élévatrice, PEMP
Au feu?!

Vos spécialistes **agriTOP**



Sébastien Cordonnier
Conseiller en sécurité

Cours:
Conduite en pente
Maniement de la tronçonneuse



Thomas Croisier
Collaborateur technique

Cours:
agriTOP basic



Stéphane Seuret
Chargé de sécurité

Cours:
Utilisation des EPI
antichutes (EPlaC)
sur les silos
Sécurité des enfants à la
ferme

Questions administratives



Nathalie Duc
Administration Romandie
021 557 99 18
spaa@bul.ch



Françoise Giroud
Administration Romandie
021 557 99 18
spaa@bul.ch

Détail des cours et inscription en ligne



Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)
Grange-Verney 2 | 1510 Moudon | +41 21 557 99 18 | spaa@bul.ch | www.spaa.ch



agriTOP



Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPA)
Grange-Verney 2 | 1510 Moudon | +41 21 557 99 18
spaa@bul.ch | www.spaa.ch

